Impôts : avec Mélenchon, mieux vaut éviter d'avoir trop d'enfants

11/04/2017 à 21h14

Le candidat de la France insoumise a mis en ligne un simulateur permettant à chaque contribuable de calculer les impôts qu'il paierait, en moins ou en plus, avec la révolution fiscale qu'il propose. Le résultat risque d'en surprendre plus d'un.

Jean-Luc Mélenchon aurait-il un problème avec les familles nombreuses? Le candidat de la France insoumise qui en appelle à une révolution fiscale vient en effet de mettre en ligne un simulateur d'imposition qui permet de mieux comprendre quels en seraient les effets. Sur cette page, en entrant le salaire net mensuel de votre foyer (en réalité il faut entrer le revenu imposable) et votre situation familiale (marié, pacsé ou célibataire et nombre d'enfants à charge), chaque contribuable peut calculer ce qu'il paierait comme impôt sur le revenu si Jean-Luc Mélenchon devait emporter l'élection présidentielle.

[…] En testant ce simulateur on constate qu'une catégorie de la population est visiblement dans son collimateur : les familles de 3 enfants et plus.

Globalement, si vous êtes célibataire et sans enfant, la "révolution fiscale" vous sera favorable jusqu'à un revenu imposable de 4.000 euros par mois.

En revanche, pour les ménages ayant encore de nombreux enfants à charge, le programme de Jean-Luc Mélenchon est rapidement bien moins avantageux. Avec des résultats même très étonnants.

Vos impôts explosent avec 2 enfants de plus

Prenons par exemple un célibataire qui déclarerait des revenus très confortables de 3.700 euros net par mois, soit plus de deux fois le salaire médian en France. S'il n'a pas d'enfants à charge, ce contribuable aurait, sur le plan fiscal, tout à gagner d'une victoire du candidat de gauche puisqu'il paierait au total 390 euros d'impôt en moins qu'aujourd'hui. En revanche, s'il élève seul deux enfants, il devrait lâcher au fisc 1.991 euros d'impôt de plus qu'aujourd'hui! "Vous faites partie des 10% les plus riches", se justifie le simulateur. Oui, mais au même salaire et sans enfant, vous ne faites plus partie de cette catégorie invitée à contribuer davantage "à la solidarité nationale". […]

Dernier cas: **un couple très aisé disposant d'un revenu mensuel global de 8.000 euros.** Aussi surprenant que cela puisse paraître, si ce ménage n'a pas d'enfants à charge (qu'il n'en ait jamais eu ou que ceux-ci soient financièrement indépendants), la révolution fiscale de Jean-Luc Mélenchon l'épargnera. Mieux, ce dernier verrait même son imposition légèrement reculer de 30 euros sur l'année grâce à un recul de la CSG. Ce qui n'est pas le cas pour les couples gagnant autant mais qui doivent assumer l'éducation d'enfants. Et plus ils sont nombreux, plus leurs revenus seraient amputés par le nouveau régime fiscal. Avec 3 enfants, un couple paierait ainsi 21.960 euros d'impôts, soit 3.018 euros de plus qu'aujourd'hui. […]

BFM Business